



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 19 mars 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	54

#### Date de convocation

**13 mars 2025**

#### Habitat – Convention avec l'ALEC pour l'animation auprès des professionnels

#### N° de la délibération 2025-148

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 19 mars 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, M. Thierry DARD, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDELGRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Gilbert LA RUSSA, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Serge DEBRIE (pouvoir à M. Gilles FLORENT), Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Michel GAY), M. Michel GOUNON (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Xavier AUBERT, M. Pascal BALAY, M. David BONNET, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Gérard ROBERTON, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT.

Dans le cadre du nouveau PACTE territorial qui encadre l'accompagnement à la rénovation sur ARCHE Agglo, il est proposé de poursuivre les actions à destination des artisans.

Soucieuse de participer à la transition énergétique sur l'ensemble de son territoire en Drôme et en Ardèche et constatant la convergence de ses objectifs avec les activités développées par l'ALEC07 ARCHE Agglo a sollicité l'appui de l'ALEC07 pour deux types d'actions :

✓ **La qualification des professionnels du territoire :**

L'ALEC07 construira un fichier des professionnels : cette action consiste à recenser, analyser et structurer les informations sur les acteurs locaux de la rénovation énergétique. Cette démarche vise à mieux connaître les professionnels locaux, leurs compétences, leurs besoins et leur disponibilité pour répondre aux enjeux de la rénovation énergétique, mieux faire le lien avec le service Habitat et proposer des actions ciblées.

✓ **La mobilisation des professionnels de la rénovation :**

La préparation et l'animation de 3 actions de mobilisation des professionnels de la rénovation. L'organisation générale de ces animations sera co-construite avec ARCHE Agglo.

Vu l'arrêté interpréfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant que le montant de la subvention allouée dans le cadre de la convention est de 6 000 euros ;

Considérant que la convention est d'une durée d'un an à compter de sa signature par les 2 parties ;

Considérant le projet de convention avec l'ALEC ;

Considérant l'avis favorable de la commission Habitat aménagement du 26 novembre 2025 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 28 février 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 54 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la convention opérationnelle pour la mobilisation des professionnels de la rénovation avec l'ALEC ;
- **AUTORISE** le Président à la signer ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 19 mars 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 20/03/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo

